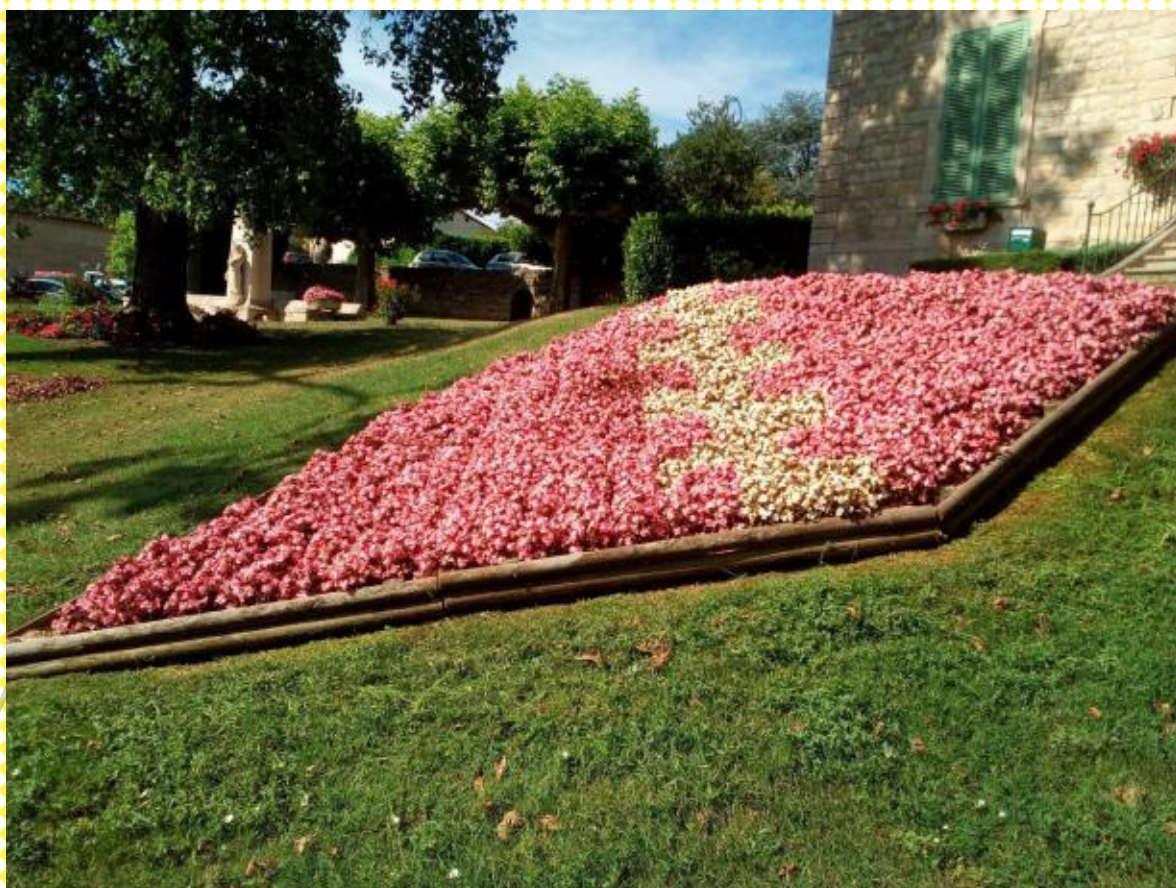


Juillet Aout Septembre

Les Brèves de Lucenay

Village lumière



Brèves de Mairie numéro 221

LE MOT DU MAIRE

Chers Lucenois,

Les membres du conseil et moi-même, espérons que vous avez passé de bonnes vacances et nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Valérie DUGELAY

**SITE INTERNET DE LA
COMMUNE :**

<http://www.lucenay.fr/>

**PAGE FACEBOOK LUCENAY
[Lucenay village lumière](#)**

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 JUIN 2017.

Présents : DUGELAY Valérie, BOUVET Nicole, BERJOT Valérie, BARJON Hervé, FORNAS Maurice, DIDIER Michel, LE CALVE Jean-Philippe, BERNARD Anne-Sophie, TISSERAND-NOBECOURT Sylvie, CHANDIOUX Georges, VERMARE Michelle, VIVION Daniel, HUG Catherine, SOSPEDRA Gilles, MAZZOTTI Cédric, FOURRICHON Annick.

Absentes excusées : CUZOL Raphaële, DAVAINÉ Alix.

Absent : BESSON Anthony.

Pouvoir : CUZOL Raphaële a donné pouvoir à DIDIER Michel.

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 Heures sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire.

Secrétaire de séance : HUG Catherine.

RENOUVELLEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC ASSAISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF PAR AFFERMAGE.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- que par délibération en date du mardi 18 octobre 2016 le Conseil Municipal :
 - o a décidé du principe de la délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif et non collectif,
 - o a approuvé les caractéristiques qualitatives et quantitatives essentielles dudit service,
- et m'a autorisé à engager la procédure de délégation de service public de l'assainissement collectif et non collectif, prévue par les articles L 1411-1 à L 1411-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. qu'il a été, en conséquence, procédé aux mesures de publicité requises dans les publications.
 - que Madame le Maire, le 24 mai 2017, a convoqué le Conseil Municipal pour le mardi 13 juin 2017, en lui

transmettant le rapport sur le choix des candidats admis à présenter une offre pour la délégation du service public de l'assainissement collectif et non collectif, les rapports d'analyse des offres, le rapport final exposant les motifs du choix de la société retenue et la présentation de l'économie générale du contrat et lui a demandé de bien vouloir délibérer sur le contrat à établir avec la société SUEZ.

Le Conseil, après avoir ouï l'exposé de son Maire, considérant que la procédure de la Loi 93-122 du 29 janvier 1993, dénommée loi Sapin, a été respectée, et après avoir pris connaissance du rapport de Madame le Maire présentant :

- la liste des entreprises admises à présenter une offre ;
- les analyses des offres ;
- les motifs du choix de l'entreprise retenue ;
- l'économie générale du contrat ;
- les propositions suivantes

Assainissement collectif :

Tarifs de base valeur 1 ^{er} juillet 2017		
<u>Part fixe</u> :	<u>Part proportionnelle</u> :	<u>Part pluviale</u> :
45,00 € HT / an / abonné	0,4879 € HT / m ³	9 000 € HT / an

Assainissement non collectif :

- contrôle de conception des installations neuves et réhabilitées : 90,34 € HT par installation
- contrôle d'implantation et de bonne exécution des installations neuves et réhabilitées : 116,91 € HT par installation
- contrôle de bon fonctionnement des installations existantes : 63,37 € HT par contrôle

après en avoir délibéré et par 17 voix Pour, approuve le contrat, et autorise Madame le Maire à signer le contrat et ses annexes qui prendront effet le 1^{er} juillet 2017 et se termineront le 30 juin 2027.

**SUPPRESSION DE LA PART COLLECTIVITE DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF. AU PROFIT DU BUDGET PRINCIPAL DE RATTACHEMENT.**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la mise en place du service public d'assainissement non collectif, il avait été fixé une part communale de la redevance d'assainissement non collectif par délibération du 7 septembre 2006. Cette redevance s'élevait à 12 euros HT par semestre et était payée par l'utilisateur du service à compter de la facturation de mars 2007. Cette redevance permettait notamment d'amortir le coût de l'inventaire et de l'état des lieux des installations, réalisé en 2007 par la SDEI, les études à la parcelle réalisées par le cabinet de géologue ADAM et la mission réalisée par l'ARIM.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer la part communale de la redevance assainissement non collectif qui n'est plus nécessaire au financement de dépenses nécessaires au fonctionnement du service et de ne plus appliquer cette facturation à compter du 1^{er} juillet 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 17 voix POUR, approuve cette proposition, décide de supprimer la part communale de cette redevance et de ne plus appliquer cette facturation à compter du 1^{er} juillet 2017.

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE CONVENTION DE MANDAT AVEC LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES.**

Madame le Maire propose au conseil municipal de conclure une convention de mandat entre la commune et la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées L'objet de cette convention est la réalisation de l'aménagement de sécurité route de Morancé (ralentisseur). Le mandat de maîtrise d'ouvrage est confié pour cette opération à la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées. La convention prévoit notamment le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle. Madame le Maire après avoir donné lecture de cette convention, demande au conseil municipal de l'approuver et de l'autoriser à la signer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, par 17 voix Pour, approuve ce document et autorise Madame le Maire à signer cette convention qui restera annexée à la présente.

LE POINT SUR LES TRAVAUX.

Monsieur LE CALVE Jean-Philippe, adjoint délégué à la voirie, fait le compte rendu des travaux de voirie.

Chemin de la Fontaine : L'entreprise Vabre qui avait été retenue initialement a dû subitement arrêter son activité, plusieurs entreprises ont été à nouveau sollicitées. C'est l'entreprise Goncalvès, maçonnerie des Pierres Dorées qui est attributaire du marché pour un montant de 17 795 euros HT soit 21 345 euros TTC. Les travaux seront effectués en juillet.

Monsieur DIDIER Michel, conseiller municipal délégué aux bâtiments, fait le compte rendu des travaux de bâtiments.

Restaurant scolaire : le lave-vaisselle est en panne, un devis a été réclamé. Une réparation provisoire a été effectuée.

Il a également été constaté une fuite au cumulus dû au groupe de sécurité, celui-ci a été changé ainsi que le détenteur de pression.

Salle tonic : le miroir risquait de tomber, les agents du service technique ont fait le nécessaire afin d'éviter tout danger pour les usagers.

Ancien café restaurant : l'électricité et l'eau ont été remises en service.

Fontaine du village : après changement du disjoncteur, elle fonctionne à nouveau.

Futur restaurant dans l'Ancienne agence postale communale : l'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 26 mai 2017. La date limite de remise des offres a été fixée au 23 juin 2017 avant 17 heures. Les plis seront ouverts fin juin.

Ecole primaire : la chaudière dysfonctionne, un diagnostic est en cours. Un changement de chaudière sera peut être nécessaire.

Commission scolaire : Elle informe le conseil municipal qu'elle a reçu des demandes de dérogations scolaires. Après discussion au sein du conseil municipal, il est acté que toute dérogation émanant de personnes domiciliées en dehors de la communauté de communes sera systématiquement refusée. Pour les autres demandes, la commission analysera les demandes en fonction des critères qui pourront être : les effectifs, l'urbanisation future ...

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET INTERCOMMUNALITES.

Commission urbanisme : Elle s'est réunie le 30 Mai à propos du PE NAP. Le PENAP est un outil de protection et de gestion des espaces agricoles et naturels face à la problématique de l'étalement urbain. Une concertation est conduite avec les élus, les

agriculteurs, les associations et les représentants de l'Etat, copilotée par le Département et le syndicat mixte chargé du SCOT. Une réunion aura lieu avec les autres communes au niveau de la communauté de communes. Le territoire retenu est fixé par arrêté interministériel.

Commission économique : Elle a procédé au repérage des locaux disponibles (local des pompiers, ancienne épicerie dans le cœur du village, café restaurant route de Lachassagne) et mène une réflexion sur le sujet.

9) QUESTIONS DIVERSES.

Course des 9 clochers : Elle est prévue le 8 octobre. Le parcours est modifié, 900 coureurs passeront notamment par la carrière où l'école de musique de Chazay sera présente pour animer cette manifestation.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2017.

Présents : DUGELAY Valérie, BOUVET Nicole, BERJOT Valérie, BARJON Hervé, FORNAS Maurice, DIDIER Michel, LE CALVE Jean-Philippe, BERNARD Anne-Sophie, TISSERAND-NOBECOURT Sylvie, VERMARE Michelle, VIVION Daniel, HUG Catherine, SOSPEDRA Gilles, CUZOL Raphaële.

Absents excusés : FOURRICHON Annick, DAVAINÉ Alix, MAZZOTTI Cédric, CHANDIOUX Georges.

Absent : BESSON Anthony.

Pouvoirs : MAZZOTTI Cédric a donné pouvoir à HUG Catherine.

FOURRICHON Annick a donné pouvoir à BERNARD Anne-Sophie.

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20 Heures sous la présidence de Madame DUGELAY Valérie, Maire.

Secrétaire de séance : HUG Catherine.

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT.

Madame le Maire indique au conseil municipal que le Département a délibéré autour d'un nouveau dispositif fixant les modalités relatives à sa politique contractuelle d'aide aux communes . Ce partenariat repose sur une logique de projet.

Madame le Maire rappelle au conseil municipal qu'une opération est projetée à savoir l'étude de la rénovation de la salle polyvalente afin de permettre sa mise aux normes acoustique et d'en améliorer les performances énergétiques. Les études préalables au dossier de travaux sont estimées à un montant total de 17 400 euros HT. Ce dossier s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un appel à projet pour cette opération relative aux études préalables, négocier et signer la convention avec le Département. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne délégation au Maire pour déposer un appel à projet pour cette opération indiquée ci-dessus et signer tout document nécessaire à l'obtention de la subvention.

DEMANDE DE SUBVENTION 2017 AU TITRE DE LA REPARTITION DES AMENDES DE POLICE.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que, comme chaque année, le Conseil Général doit répartir le produit des amendes de police, au profit des communes présentant des demandes de subvention, pour des travaux relatifs à la circulation routière.

Madame le Maire propose de présenter une demande de subvention pour les projets suivants :

l'installation de deux radars pédagogiques sur la RD 30, l'installation de panneaux symbolisant des écoliers sur le chemin des écoliers. Madame le Maire expose que ces choix sont motivés par des motifs de sécurité. Ces projets qui visent à améliorer la circulation automobile et la sécurité piétonne dans ces deux secteurs sont estimés à 7478,30 euros HT soit 8973,96 euros TTC.

Madame le Maire demande donc aux Conseillers municipaux de se prononcer sur cette proposition. Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve cette demande de subvention, charge Madame Le Maire d'effectuer toutes les démarches utiles à son obtention, dit que la recette sera inscrite au budget communal.

TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017/2018.

Madame Valérie BERJOT expose que la commission a examiné les tarifs en vigueur et souhaite que ces derniers ne soient pas augmentés. Elle indique que seule la formule du mercredi est revue suite au retour à la semaine de 4 jours. Deux prestations sont proposées : un accueil de 7 H 30 à 14 H (avec repas) et un accueil de 7 H 30 à 18 H (avec repas). Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve toutes ces propositions. Les tarifs seront les suivants pour l'année scolaire 2017/2018 :

9

Prestations	Catégories	Tarifs
Restauration scolaire	Elèves lucenois	4,60
	Elèves extérieurs	4,70
	Elèves allergiques lucenois (50%)	2,30
	Elèves allergiques extérieurs (50%)	2,35
	Prof. des écoles	7,10
Garderie périscolaire	Lucenois QF1	1,50 / heure
	Lucenois QF2	1,70 / heure
	Lucenois QF3	1,90 / heure
	Extérieurs QF1	1,60 / heure
	Extérieurs QF2	1,80 / heure
	Extérieurs QF3	2,00 / heure
Etudes surveillées	Lucenois QF1	1,50 / jour
	Lucenois QF2	1,70 / jour
	Lucenois QF3	1,90 / jour
	Extérieurs QF1	1,60 / jour
	Extérieurs QF2	1,80 / jour
	Extérieurs QF3	2,00 / jour
Animations du temps méridien	Lucenois et extérieurs QF1	0,03 / jour
	Lucenois et extérieurs QF2	0,04 / jour

	Lucenois et extérieurs QF3	0,05 / jour
Accueil du CLSH, mercredi 7h30 à 14h00 (avec repas)	Lucenois QF1	12,00 / jour
	Lucenois QF2	13,65 / jour
	Lucenois QF3	15,25 / jour
	Extérieurs QF1	12,65 / heure
	Extérieurs QF2	14,30 / heure
	Extérieurs QF3	15,90 / heure
Accueil du CLSH, mercredi 7h30 à 18h00 (avec repas)	Lucenois QF1	17,35 / heure
	Lucenois QF2	19,00 / heure
	Lucenois QF3	20,65 / heure
	Extérieurs QF1	19,35 / heure
	Extérieurs QF2	22,00 / heure
	Extérieurs QF3	23,65 / heure

Valeurs des (QF) quotients familiaux

CAF :

QF1 = -500

QF2 = 500 à 800

QF3 = 800 et plus

LE POINT SUR LES TRAVAUX.

Monsieur LE CALVE Jean-Philippe, adjoint délégué à la voirie, fait le compte rendu des travaux de voirie.

La campagne de PATA est programmée début août.

Elle concernera les voiries en périphérie du village : le début des Lacets du Mont, le chemin de Bel Air, rue du Genetay, le bas du chemin de la Fontaine, chemin du Levant, route de l'Azergues, chemin des noisettes et chemin du Passeloup. Le temps que le surplus de gravillons soit balayé, nous vous recommandons de réduire votre vitesse dans ces secteurs pendant quelques semaines.

Le Marquage au sol des 2 places de parking créés sur le parking de l'école ; côté RD 30 sera réalisé semaine 29.

La mise en œuvre du revêtement chemin du Bief est programmé semaines 32 et 33.

Enfin, la reconstruction du mur du chemin de la fontaine est en cours.

Monsieur DIDIER Michel, conseiller municipal délégué aux bâtiments, fait le compte rendu des travaux de bâtiments.

Salle Polysons : l'étude acoustique est en cours de réalisation.

Ecole primaire : la chaudière doit être remplacée. Trois entreprises ont été contactées, nous sommes dans l'attente des devis. La commission Bâtiments se réunira prochainement.

Futur restaurant dans l'Ancienne agence postale communale : le permis de construire a été accordé et affiché. La remise des offres a été effectuée. L'architecte va vérifier l'exactitude des offres. Le début des travaux est prévu début septembre et la fin le 30 novembre. Toutes les entreprises doivent respecter le calendrier transmis par l'architecte.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET INTERCOMMUNALITES.

Commission scolaire : la commune repasse à la semaine de 4 jours. L'école a lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 16 H 30.

QUESTIONS DIVERSES.

Aménagement café restaurant dans l'ancienne agence postale communale :

La commune va percevoir une subvention de l'Etat au titre du FSIL de 25 % du montant de la dépense et de la Région de 20% du montant de la dépense.

Les offres ont été analysées, le marché de travaux est inférieur à 90 000 euros HT. Madame le maire signera prochainement les marchés aux titulaires.

Installation d'une école privée hors contrat à Lucenay :

Cette école s'adresse aux enfants précoces et aux enfants avec troubles « dys ».

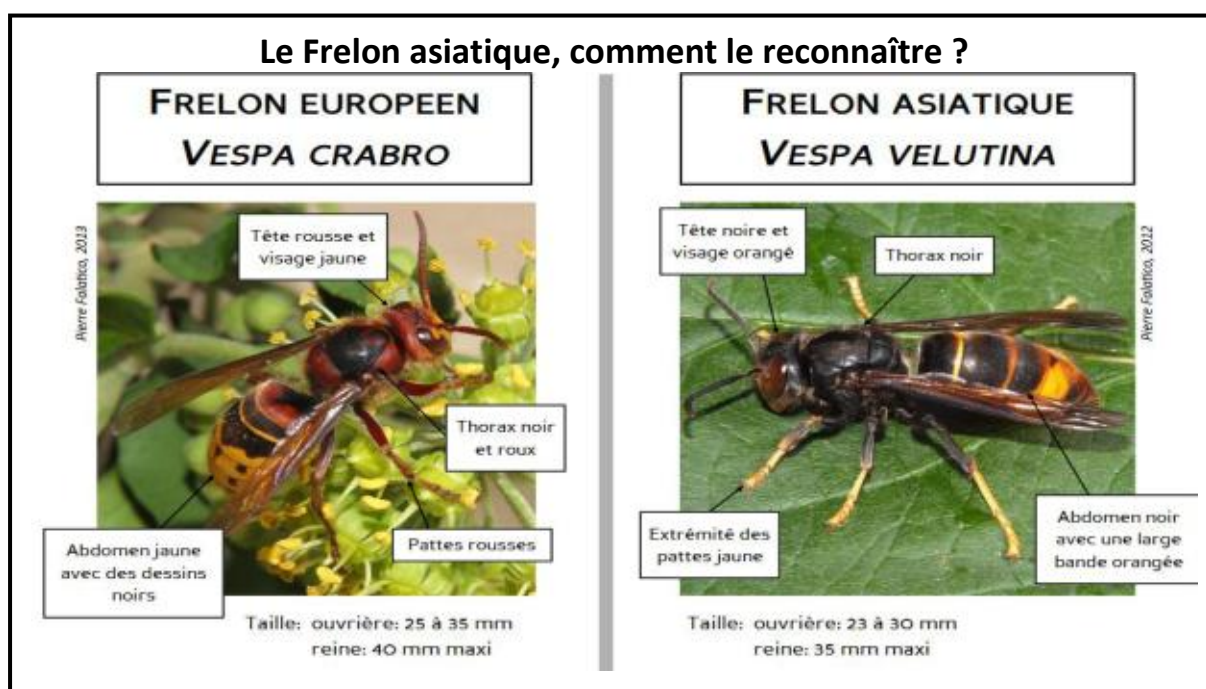
Passage de l'épareuse : le conseil municipal félicite Michel Frémillon, adjoint technique chargé de ces travaux pour son excellent travail suite aux remerciements de certains administrés ayant constaté que la prestation est supérieure, depuis la reprise de la compétence par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 5 septembre 2017 à 20 heures.

POINT INFOS :

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique. Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue le dispositif de surveillance régionale. Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSi et FREDON) a été mis en place et décliné au niveau départemental. Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la



population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 69 : 04 78 19 60 60 / gds69@gds69.asso.fr FREDON : 04 37 43 40 70 / frelonasiatique@fredonra.com Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels ! Dr Prémila CONSTANTIN Vétérinaire pour la section apicole

Le moustique tigre

Nous sommes informés par le Département du Rhône que le moustique tigre est implanté dans notre département.

Le département est chargé de la lutte contre les moustiques sur son territoire ainsi que de l'information aux populations.

Pour répondre à ces obligations, le département du Rhône s'appuie sur son opérateur, l'entente interdépartementale pour la démoustication Rhône Alpes organisme de droit public habilité à procéder aux opérations de lutte contre les moustiques.

La meilleure arme contre la prolifération de ce moustique est la suppression de ses lieux de ponte potentiels, à savoir les petits points d'eaux stagnantes principalement créés par l'homme en milieu urbain ou périurbain.

Pour plus d'information, voir le site à l'adresse <http://www.rhone.fr/solidarites/sante publique/lutte contre le moustique tigre>.



GDS Rhône-Alpes

INFORMATIONS MAIRIE :

CARTES D'IDENTITE

Nous rappelons aux habitants désireux d'obtenir une carte d'identité que les délais sont très longs ; tous les dossiers de demande sont transmis à la préfecture de Lyon. Il est impossible de les joindre pour faire accélérer un dossier.

Il est donc recommandé de déposer votre demande au minimum trois mois avant la date du voyage lorsqu'une carte nationale d'identité est nécessaire, aucun passeport temporaire ne sera délivré en cas de non réception du titre en mairie.

Pour un passeport, prenez rendez-vous

14

ETAT CIVIL

Si vous souhaitez qu'une information vous concernant soit publiée merci de nous en informer

Mariages : le 1^{er} juillet : COUSIN Armelle et PILLITTERI Adrien

- le 15 juillet : EVERARD Tiffany et Pierrick DOTTORI

Naissances : HAYOT Robin Jules né le 30/06/2017

Evan CHARGROS MARTELET né le 20.06.2017

Décès :

Henriette Louise MORAT veuve de Jean FICHET le 18/06/2017

CAMUS Michel Joseph le 11/06/2017

CHAUMAS-PELLET Alain, André le 07/07/2017

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi vendredi de 13h30 à 17h30.

Mercredi de 8h30 à 12h15.

Jeudi de 13h30 à 18h45.

Samedi de 9h30 à 11h30.

Tél : 04-74-09-96-50 mairie@lucenay.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Mercredi 14h00 à 15h30

Samedi : 10h30 à 11h30

04 74 09 96 53

Pendant les vacances scolaires ouverture uniquement le samedi matin.

15

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Collectes ménagères : les bacs marron sont collectés les lundis et jeudis.



Collectes sélectives : les bacs à couvercles jaunes sont collectés tous **les jeudis des semaines paires** à partir du premier septembre. Calendrier consultable sur site de la communauté de commune ou lucenay.fr.

NUMEROS UTILES

Numéro d'urgence : 112

SAMU 15

POMPIERS 18

GENDARMERIE/POLICE 17

Brigade de gendarmerie d'Anse : 04-74-67-02-17.

Urgence électricité : 09 726 850 69

Urgence gaz : 0 810 333 001

Urgence eau : 0 810 544 544

QUELQUES ACTIONS DE VOS ÉLUS:

Conseil Communal d'Enfants.

Lundi 19/06, les enfants de l'école de Lucenay ont voté pour élire les représentants du Conseil communal d'enfants. (CCE)

Les élèves de CE2, classe de MR BONNARD, ainsi que ceux de CM1 de Mme LOICHOT, sont venus par petits groupes remettre leur bulletin dans l'urne.

23 candidats soit :

- 3 Filles CE2
- 7 Garçons CE2
- 5 Filles CM1
- 8 Garçons CM1

Ces 2 classes ont participé au dépouillement.

3 candidats, dont 2 filles, ont été élus au 1^{er} tour.

En fin de matinée, le 2^e tour a été lancé avec 6 élèves en liste.

-2 garçons de CE2

-2 filles de CM1

-2 garçons de CM1

Tous les élèves ont, à tour de rôle, procédé au second dépouillement en compagnie de Mr Bonnard, Anne-Sophie Bernard et Valérie Berjot.

Les 8 élus sont : Candice TEJEDOR, Léane DUGELAY, Hugo SABATINI, Sivann HIM, Bertille DUBERNARD, Amandine MERCIER, Ylan PALTRIE, Raphael CALVAYRAC.

Une cocarde a été remise à chacun, avant la photo souvenir.

Dans les 8 jours qui suivent les élections, le Maire doit être élu. C'est pourquoi Vendredi 23/06 à 18h30, les candidats accompagnés de leurs parents et/ou frères et sœurs sont venus en Mairie pour voter.

3 candidats volontaires se sont présentés au poste de Maire.

Léane DUGELAY a été élue Maire du CCE pour l'année 2017/2018.



Après avoir été félicités par les élus, les enfants se sont prêtés au jeu des photos sur les marches de la Mairie.

Le prochain CCE est fixé au mardi 19/09 en Mairie.

Nous tenons à remercier toute l'équipe des enseignants, ainsi que les enfants pour l'élaboration de leurs panneaux qui témoignent de leur engagement, de leur motivation et de leur volonté de participer à la vie du village.



17

V.BERJOT
Commission Scolaire



Le 8 juillet : Bal populaire et Rosé Nuits d'Eté



Le 8 juillet dernier, de nombreux Lucenois se sont retrouvés avec joie au centre du village pour danser au rythme de l'orchestre Ana Noce, déguster le beaujolais rosé de Stéphane Duchamp, les crêpes de la classe en « 8 », le Chili con carne, les mini-burgers de Julien de Cœur de Ferme. Le risque d'orage est venu, pour des raisons de sécurité, écourter l'ambiance musicale de cette belle soirée... qui s'est terminée, comme à l'habitude autour d'un verre... tard dans la nuit..

« Bon sang de Gaulois ne saurait mentir ! »

Vivement l'année prochaine !

Mise en évidence des vestiges d'une maison de carrier

Début juillet, une douzaine de jeunes adolescents venus de toute l'Europe : France, Turquie, Russie, Belgique... grâce à l'accompagnement de La Mairie, Patrimonia et Concordia sont venus deux semaines avec leurs encadrants. Ils ont travaillé sur les ruines d'une maison de carrier sise dans la carrière. Ainsi, ils ont déblayé, trié des pierres avant de commencer le montage et la consolidation des murs accompagnés de bénévoles Lucenois.

18



Ils ont logé sous des tentes près de la salle Polyson et bénéficié des installations à proximité pour cuisiner, se doucher...

Ils ont offert, avec Concordia, un apéritif dinatoire le 21 juillet au soir, aux personnes venues les rencontrer, échanger et saluer leur travail, faisant ainsi écho à l'apéritif offert par la Mairie et Patrimonia à l'ouverture du chantier auquel tous les Lucenois étaient également conviés.

Festival en Beaujolais

Cet été, le 30 juillet, nous avons pu bénéficier d'un superbe spectacle offert par la Mairie par le biais de son adhésion au CCAB.

Le groupe CELENOD venu de Nouvelle Calédonie nous a immédiatement transporté, nous faisant voyager dans les îles sur des airs très rythmés.

Le spectacle, gratuit, a attiré 250 personnes environ qui ont ensuite pu échanger avec les artistes autour du verre de l'amitié.

Un grand merci à eux et à la commission animation qui s'est fortement investie dans les différentes animations de l'été.



19

Le marché nocturne

Mi-juillet, le marché a fait face à un gros orage avant de permettre aux plus courageux de venir faire un petit tour, profiter des exposants présents, d'un tour de poney ou encore prendre un verre, dîner....



VRAI / FAUX :

1 - Eco-pâturage : Les chèvres et le bouc qui tondent nos espaces verts vont coûter cher à la commune en frais de garde et d'entretien.

FAUX : Les chèvres ne sont pas louées elles appartiennent à la commune ; trois ont été achetées et quatre ont été données par des Lucenois. Leurs frais d'entretien de nourriture et de logement sont insignifiants.

20

2 - A la place du local des pompiers la Mairie va construire un immeuble.

FAUX : La Mairie étudie à ce jour, des propositions de commerces.

3 - Le samedi je peux rencontrer des élus en Mairie :

VRAI et FAUX Souvent, une partie des élus est présente pour travailler en réunion ou sur des dossiers. Cependant, pour les rencontrer, il est nécessaire de prendre un RDV. Nous rappelons que les mandats sont exercés en plus d'une activité professionnelle.

Association caisse à savon

Le président et le trésorier de l'association des « caisses à savon » sont venus courant juin remettre à l'école maternelle trois vélos à une ou plusieurs places. En effet, cette association qui n'a plus d'activité, a décidé de clore sa trésorerie au bénéfice de nos bambins, faisant le bonheur des enfants.

Merci à eux.



SOCIAL ET SANITAIRE

Médecin

Un médecin supplémentaire s'installe au cabinet médical.

Docteur Elisabeth CORNET : Médecine Générale, Phytothérapie, Nutrition.

534 rue du Stade 69480 Lucenay. Tel 04.74.67.45.23

21

Psychologue

J'interviens auprès d'enfants et adolescents pour des bilans cognitif et psychoaffectif, un suivi individuel et une aide aux parents pour trouver des aménagements familiaux et une meilleure communication (non violente de Faber et Mazlish).

Pour les adultes, je propose des suivis réguliers pour dépasser une période de crise ou de mal être, en garantissant le non jugement et la confidentialité. Selon la problématique, la thérapie EMDR peut être envisagée pour traiter toutes situations vécues dans le présent comme anxiogènes en faisant référence à des situations traumatiques anciennes qui n'ont pas été assimilées positivement.

Qu'est ce que l'EMDR ? Quand un traumatisme survient, il peut se retrouver bloqué dans le système nerveux avec le souvenir d'origine, les sons, les pensées, les émotions du passé et les sensations physiques. Le seul fait d'en parler n'est pas suffisant. La thérapie EMDR (reconnue pour son efficacité par la Haute Autorité de Santé Française en 2004 et l'Organisation Mondiale de la Santé depuis 2013) entraîne le déblocage du système nerveux et permet au cerveau de retraiter l'expérience traumatique.

Son efficacité est rapide (quelques séances suffisent selon la nature du traumatisme psychique) et durable sur le long terme. Le patient est très rapidement apaisé et perçoit sa situation avec beaucoup de recul.

N'hésitez pas à me contacter :

Marie Ange Bosio, psychologue nouvellement installée sur Lucenay

249 chemin des écoliers. Tel 06/11/49/32/42.

ZOOM SUR :

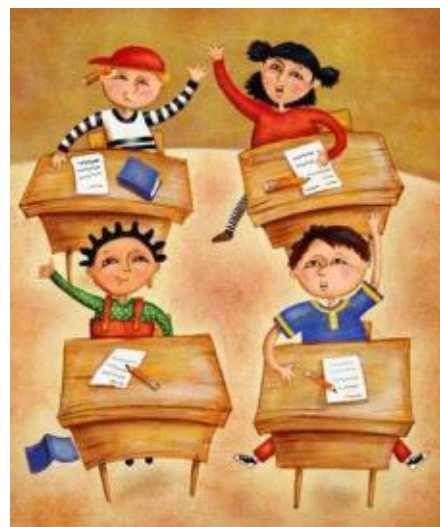
La rentrée des classes 2017 :

Nouvelle rentrée, nouveaux rythmes

Suite au décret paru le 27 juin autorisant le retour aux semaines à 4 jours, le conseil d'école, s'est réuni et a voté pour un retour sur 4 jours tout en conservant des matinées longues. Les enfants iront à l'école de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30 le lundi mardi jeudi et vendredi.

En parallèle la commission scolaire a mis en place pour le mercredi, des activités périscolaires via l'association Alfa3a qui travaille déjà avec notre école. Ainsi, les parents qui le souhaitent pourront inscrire leurs enfants le matin plus le repas, ou, la journée entière. Cette activité sera ouverte aux familles de la communauté de commune dans la limite des places restantes.

Pour l'inscription ou tout renseignement, merci de contacter Alfa3a qui gère directement cette activité. Antoine SLIMANI Tel 06.71.59.58.72



22

PETITS CLICHÉS

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations se déroulera, le samedi 9 septembre de 10h à 13h salle polyson. Une grande partie des associations lucenoises seront présentes pour prendre vos inscriptions.

Vous trouverez sur le site de la commune <http://www.lucenay.fr/> la liste de toutes les associations lucenoises et leurs contacts.



LA COURSE DES 9 CLOCHERS

Le 8 Octobre, le parcours de la course des 9 clochers passera par notre carrière, ils rejoindront par ce lieu magique, la Madone avant de quitter notre village. Ils seront attendus par des musiciens qui joueront lors de leur passage. Venez les soutenir !!!



23

JOURNEE DU PATRIMOINE

A l'occasion des 34^{èmes} journées du Patrimoine, dimanche 17 septembre 2017, à partir de 15 heures, Patrimonia Lucenay en coopération avec la Mairie, le Comité des fêtes et d'autres associations, proposera une animation :

« un jour à Lucenay au moyen-âge ».

L'entrée est libre et gratuite ; les visiteurs costumés, pourront déambuler sur l'aire du spectacle, voire même prendre part aux différents ateliers proposés.

Tous les Lucenois et les visiteurs sont invités à venir se promener ; si vous voulez participer activement en tant qu'acteur ou animateur, il suffit de contacter P Fourrichon 04.74.67.23.67.

L'accès à la carrière « Route de Lachassagne », sera fléché ; il est conseillé de venir à pied, néanmoins il existe des parkings au centre, parking de la Ruelle, parking de la Mairie, parking des Ecoles.

AVIS : TRAVAUX ELAGAGE/ABATTAGE

Il est porté à connaissance des habitants que des travaux d'élagage et abattage pour l'entretien de la ligne électrique à très haute tension :

63KV CIVRIEUX-JOUX

Vont être entrepris sur Lucenay à dater du 28 Aout 2017

Ces travaux ont été confiés, par les réseaux de transport d'électricité, Centre Maintenance de Lyon (GMR Lyonnais) à : **Entreprise FOURNAND TEL 04.74.61.01.05**

**Le Gaillard
01800 FARAMANS**

LES DATES A NE PAS MANQUER

24

■ **Football Club des Terres Dorées - Pétanque** Vendredi 1er septembre

Pétanque du foot ♦ Stade de Lucenay ► 19h00

Buffet – Buvette Limité à 64 doublettes - En doublette par poule : 12€ - Cumul 160€ Inscription sur place

■ **La Boule joyeuse de Lucenay** Samedi 2 septembre

Coupe Christian Bocharde ♦ Stade bouliste de Lucenay ► 9h

■ **Les Marcheurs de Pierres en Vignes de Lucenay** Lundi 4 septembre

Reprise des marches du groupe de randonnée. ♦ Regroupement parking stade de foot ► 13h45

■ **Don du Sang** Mercredi 6 septembre

♦ Salle Polyson, 340, rue du stade 69480 Lucenay ► 16h30 à 19h15 Munissez-vous d'une pièce d'identité

■ **Classe en 8 - Réunion** Mercredi 6 septembre

♦ Salle des associations, 277, rue du stade 69480 Lucenay ► 20h30

■ **AG de la Chasse** Vendredi 8 septembre

♦ Salle des associations, 277, rue du stade 69480 Lucenay ► 20h30

■ **Forum des associations - Organisé par la commune** Samedi 9 septembre

♦ Salle Polyson : 340, rue du stade 69480 Lucenay ► 10h - 13h

■ **Classe en 0 - Moules / Frites** Samedi 9 septembre

♦ Salle Polyson, 340, rue du stade 69480 Lucenay. ► 10h30 - 13h30

■ **AG - La Boule Joyeuse de Lucenay** Vendredi 15 septembre

♦ Salle des associations 277, rue du stade 69480 Lucenay ► 18h30

■ **La Boule joyeuse de Lucenay** Samedi 16 septembre

But d'honneur ♦ Stade bouliste de Lucenay ► 14h

■ **Calendrier des associations - Organisé par la commune** Samedi 16 septembre

♦ Salle des associations 277, rue du stade 69480 Lucenay ► 10h30

■ **Journée du Patrimoine** Dimanche 17 septembre

♦ Carrière du Pic ► 15h Nombreuses animations.

■ **CCE - Conseil Communal d'Enfants** Mardi 19 septembre

♦ **Mairie ► 18h30 (Non ouvert au public)**

■ **AG - S Pass Forme** Vendredi 22 septembre

♦ Salle des associations, 277, rue du stade 69480 Lucenay ► 19h

■ **La Boule joyeuse de Lucenay** Samedi 23 septembre

Coupes : Du Général (Gérard Chalus)

- Du Lapin (Joël Verrière) ♦ Stade bouliste de Lucenay ► 8h

■ **Vide grenier - Classe en 8** Dimanche 24 septembre

♦ Au coeur du village (de la place de l'Eglise à la rue du Plantay)

Inscription avant le 18 Septembre 2017 - bulletin d'inscription sur le site : vie associative / les classes

■ **Classe en 2 - Sortie mi-décade** Samedi 7 octobre

+ d'infos sur le site : vie associative / les classes

■ **Classe en 1 - Saucisson au gène** Dimanche 15 octobre

♦ Devant la boulangerie

■ **Classe en 6** Dimanche 29 octobre

♦ Salle des associations 277, rue du stade 69480 Lucenay ► 11h

PROGRAMME DES ASSOCIATIONS.

GERONTOLOGIE « La Santé dans l'Assiette »

Atelier cuisine diététique

Un atelier cuisine animé par une diététicienne, en petit groupe de 5 personnes de 60 ans et plus. Elle conseillera et supervisera la préparation d'un repas que vous dégusterez dans une atmosphère conviviale.

Premier atelier : Alimentation et Diabète

lundi 25 septembre 2017 de 10H à 13H

à la Maison de Santé Chazay d'Azergues

2 rue Marius Berliet, Zac des Bargeades (à côté de l'Intermarché)

Deuxième atelier prévu le lundi 02 octobre de 10H à 13H

Prix de l'atelier : 10€ par personne

Autres thèmes proposés : Diabète, obésité, maladies cardiovasculaires, sans gluten, dénutrition, spécial petits-enfants, odorat et saveur, végétarien...

Inscriptions à remettre dans vos Mairies

avec la mention « Atelier diététique »

ou par internet à « gerontoanse@free.fr ».

Bulletin à retourner avant le 10 septembre 2017



NOM : PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Adresse internet : Tel :

Est intéressé pour participer à l'atelier diététique qui aura lieu le 25 septembre 2017 ou le 02 octobre

Est intéressé par d'autres thèmes :

Signature

LA CLASSE EN 9

Les conscrits de la 9 se sont retrouvés pour un pique-nique afin de mieux se connaître et pour passer une journée conviviale.

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cette journée a permis de lancer les festivités pour LA prochaine échéance qui arrive à grands pas !!!!

VIVE LA 9



**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!**

LUCENAY
MERCREDI 06/09
16h30 à 19h15
Salle Polyvalente
rue du stade
Munissez- vous d'une pièce d'identité.

Vide-greniers
Du 24 Septembre 2017
À LUCENAY (au cœur du village)
De la place de l'Eglise à la rue du Plantay
Organisé par la Classe en 8 de Lucenay

BULLETIN D'INSCRIPTION

A envoyer avant le 18 septembre 2017 à l'adresse suivante :

Vide-Greniers de la Classe en 8 – chez Emmanuelle Martinello

495, Route de Morancé – 69480 Lucenay

Renseignements : 06 88 48 78 93 ou 06 12 12 32 40

Réservé aux particuliers / Buvette et petite restauration sur place

Stand 3 ml : prix 10€ - stand 6 ml : prix 20 € - Stand 9 ml : prix 30 €

Longueur du véhicule limitée à la longueur du stand (6 ml = 1 voiture)

Nombre d'emplacement avec voiture limité !!!

Si plusieurs véhicules pour décharger : ARRIVER IMPERATIVEMENT ENSEMBLE

NomPrénom.....

Adresse complète.....

.....

Téléphone Email.....

N° immatriculation du véhicule restant sur place

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement d'une longueur de _____ mètres

Toute inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée des documents suivants :

Bulletin d'inscription individuel par exposant + photocopie recto verso d'une pièce d'identité avec photo + règlement à l'ordre de Classe en 8 de Lucenay

+ une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

Toute réservation vaut acceptation pleine et entière du règlement figurant au verso de la présente à signer obligatoirement.

Je soussigné (e),, déclare exacts les renseignements mentionnés ci-dessus, et être assuré(e) en responsabilité civile.

Fait àLe Signature

A.A.P. *Notre Atelier.*

. 75 route de Lachassagne --- LUCENAY 69480

29

SAISON OCTOBRE 2017- JUIN 2018

LUNDI	Papier mâché	13h30-15h30
MARDI	Dessin Peinture	14h-16h
MERCREDI	Peinture Dessin Modelage	
	<i>ENFANTS 4- 10 ANS</i>	10h -12h
		14h-16h
	<i>11 ANS ET +</i>	16h30-18h30
JEUDI	Dessin Peinture	14h-16h
	Dessin Peinture	18h30 -20h30
VENDREDI	Papier mâché	16h-18h

04 74 60 21 58 / 07 61 71 11 56

mail : notre.atelier@hotmail.fr

Site : notreatelier.jimdo.com

Inscription par téléphone, par mail, ou sur place ; présence au forum des associations le samedi 9 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS
(Salle Polyson (Polyvalente) Lucenay)



**LES CLASSES EN ZERO
DE LUCENAY
AURA SON STAND**

BUVETTE-RESTAURATION

30

*EN TOUTE CONVIVIALITE, ON VOUS PROPOSE DE PARTAGER
UN VERRE,
GRIGNOTER UN HOT DOG, UNE CREPE,
OU SAVOURER SA SPECIALITE*



MOULES FRITES



SUR PLACE OU A EMPORTER

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 11h / 13h30



**Nouveau site internet
lucenaytennis.com**

31

ENCORE QUELQUES PLACES POUR LES COURS DE LA SAISON 2017/2018

Ce seront encore près de 80 personnes qui suivront des cours tout au long de la saison. Il reste encore quelques places sur certains cours, et dans tous les cas vous pouvez prendre une adhésion vous permettant de jouer. Vous pouvez trouver sur le site internet toutes les informations. N'hésitez pas à nous contacter à lucenay-tennis-club@orange.fr.

REUSSITE DE LA 5EME EDITION DU TOURNOI OFFICIEL INTERCOMMUNAL

Le Lucenay Tennis Club, le Tennis Club Ambérieux-Morancé, et le Tennis Club des Chères, ont organisé leur désormais traditionnel tournoi officiel, agréé par la Fédération Française de Tennis. Il a débuté en mars et a regroupé près d'une centaine de participants. La finale s'est déroulée le vendredi 23 juin à Lucenay, devant un nombreux public. Une nouvelle édition est programmée pour 2018.

RETOUR DU CHAMPIONNAT DU RHONE SENIOR +35 ANS !

Cette année ce sont à nouveau 4 équipes sénior qui seront inscrites en championnat du Rhône, et qui défendront les couleurs du club. Plus de 30 joueurs et joueuses participeront à ces rencontres. N'hésitez pas à venir encourager nos équipes les dimanches : 15 octobre, 22 octobre, 5 novembre, 11 novembre et 19 novembre.

Pour nous contacter : lucenay-tennis-club@orange.fr . 06 07 84 08 38 sur internet : lucenaytennis.com

DES PROFESSIONS DE LA SANTE VOTRE SERVICE

DOCTEUR FRANGE HADRIEN
Médecine générale, homéopathie
04-74-66-83-06

Docteur CORNET Elisabeth :
Médecine Générale, Phytothérapie, Nutrition.
04.74.67.45.23

SANDRIN LAURENCE
Infirmière
04-37-55-08-92

SEGUINE FARGEOT AGNÈS
Infirmière
04-37-55-08-92

DUBOIS-DENARD SOPHIE
Chirurgien-dentiste
04-74-67-14-44

LAPEZE FRÉDÉRIC
Masseur Kinésithérapeute
04-74-60-00-21
f.lapeze@wanadoo.fr

CHAMPOMIER Anne-LAURE
Ostéopathe
06-98-14-92-27.

BOSIO Marie-Ange
Psychologue
06/11/49/32/42.

AMBULANCE DES PIERRES DOREES.
Tous types de transports sanitaires.
THOMAS Eric
Ambulancier : 04-74-60-06-58

BIDON MARYLINE
Praticienne en Shiatsu
04-37-55-05-12/ 06-63-03-47-69

DIET ALINE
MERRIEN Aline
Diététicienne.04-37-22-07-31
06-61-11-48-41
amerrien@dietaline.com.

TRIVIDIC Morgane.
Sophrologue 06 64 93 24 22
morganetrividic@sophro-rh.fr